



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

27 août 2026

LE CONSEIL DES MINISTRES ADOPTE UN PROJET DE LOI PORTANT CODE FORESTIER



Le Président du Conseil

Lomé, 27 août (ATOP) - Le gouvernement, en conseil des ministres sous la présidence du Président du Conseil, Faure Gnassingbé a adopté, le mercredi 26 août, le projet de loi portant code forestier.

Face à l'évolution des enjeux liés à la gestion durable des ressources naturelles, aux changements climatiques et à la préservation de la biodiversité, indique le communiqué final du conseil, « il est apparu nécessaire de procéder à la révision de la loi portant code forestier afin de renforcer le cadre juridique du secteur, et de mieux concilier la protection du patrimoine forestier avec les impératifs de développement local et de résilience climatique, en cohérence avec les engagements internationaux du Togo ».

Le projet de loi introduit plusieurs innovations majeures, notamment en matière de gouvernance et de participation des acteurs locaux à la gestion des ressources forestières. Il redéfinit les catégories du domaine forestier national et harmonise leurs modalités de gestion, tout en renforçant la participation des collectivités territoriales. Il accorde une place accrue aux populations riveraines, à travers leur consultation et la prise en compte de leurs droits, usages et intérêts légitimes, notamment dans les procédures de classement des forêts.

Le texte consacre également les principes d'accès aux ressources génétiques et de partage juste et équitable des avantages qui en découlent, renforce le contrôle forestier et la lutte contre le braconnage, le trafic des espèces sauvages et les autres infractions forestières. Il prévoit enfin des mécanismes d'incitation en faveur de l'agroforesterie, de l'investissement privé et de la transition énergétique, afin de réduire la pression exercée sur les ressources forestières.

SOMMAIRE

ECHOS DE LA CAPITALE	3
NOUVELLES DES PREFECTURES	4-7
DOSSIER	7-9
NOUVELLE DE L'ETRANGER	10-12
SPORTS	12-13

Cette réforme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des politiques nationales de reboisement, de restauration des paysages et de gestion durable des aires protégées.

Au cours des travaux, le Conseil a examiné et adopté au total un projet de loi, trois décrets, et procédé à une nomination.

Vers un renforcement du cadre institutionnel de l'API-ZF

Au titre des décrets, le Conseil a adopté le décret portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF).

« L'évolution des enjeux liés à l'accélération des investissements privés et au développement des zones industrielles et franches appelle à un renforcement du cadre institutionnel national de promotion des investissements, afin d'améliorer l'efficacité de son action et de consolider l'attractivité du Togo », a signifié le conseil des ministres. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'adoption du décret portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence de promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF).

Le nouveau dispositif étend par ailleurs les compétences de l'API-ZF à l'aménagement, à la gestion et à la mise à disposition de zones industrielles, tout en renforçant les mécanismes de transparence et de maîtrise des risques liés à l'octroi des agréments et avantages.

Cette réforme vise à doter l'API-ZF d'un cadre institutionnel plus cohérent, plus souple et plus performant, à même de soutenir durablement l'attractivité du Togo, l'accroissement des investissements privés et le développement industriel.

La SAZOF dissoute

Le Conseil a également adopté le décret portant dissolution de la société d'administration de la zone franche et fixant les modalités de subrogation de l'agence de promotion des investissements et de la zone franche (API-ZF) dans les droits et obligations de la société d'administration de la zone franche (SAZOF)

Dans le souci de rationaliser les ressources et de renforcer l'efficacité du dispositif national de promotion des investissements, la loi n° 2019-005 du 17 juin 2019 portant code des investissements a confié à l'API-ZF les missions précédemment exercées par la SAZOF, dans le cadre d'un guichet unique destiné à simplifier et faciliter les formalités d'investissement.

Le décret adopté organise en conséquence la dissolution de la SAZOF et la reprise par l'API-ZF de l'ensemble de ses missions, prérogatives et compétences, ainsi que le transfert de son patrimoine et la prise en charge de son personnel conformément aux dispositions légales. L'intégration des fonctions de la SAZOF au sein de l'API-ZF permettra de renforcer les capacités opérationnelles de l'Agence et d'en faire un véritable instrument de mise en œuvre de la politique nationale de promotion des investissements et de développement des zones industrielles et franches.

Un décret modifie le code des investissements

Le Conseil des ministres a adopté le décret modifiant le décret n° 2019-143/PR du 31 octobre 2019 portant création, attributions et organisation du comité d'agrément au code des investissements et au statut de zone franche industrielle

La loi n° 2019-005 du 17 juin 2019 portant code des investissements confie à l'API-ZF la mission de délivrance des agréments d'investissement, tandis qu'un comité d'agrément est chargé de l'instruction des dossiers. Dans l'attente de la pleine opérationnalisation de l'Agence, un dispositif transitoire avait été mis en place.

Le décret adopté vise à mettre en cohérence la procédure d'agrément avec les dispositions du code des investissements et le nouveau cadre institutionnel de l'API-ZF. Il rétablit le circuit légal d'instruction et de délivrance des agréments, renforce les garanties d'intégrité et de transparence des investisseurs, notamment à travers une diligence raisonnable, et prévoit la dématérialisation de la procédure ainsi qu'un encadrement des délais de traitement. Il réaménage également la gouvernance du comité d'agrément à travers une composition resserrée et des règles renforcées en matière de conflit d'intérêts, de confidentialité et de responsabilité de ses membres.

Ces mesures permettront d'instaurer une procédure d'agrément plus rapide, transparente, sécurisée et conforme au cadre légal, tout en facilitant les investissements et en renforçant la maîtrise des risques liés aux avantages accordés par l'Etat.

M. Gbenouga nommé directeur de cabinet

Au titre de la nomination, M. Gbenouga Sénamé Mèvodé, ministre-plénipotentiaire des affaires étrangères de classe exceptionnelle, est nommé directeur de cabinet du ministre délégué auprès du ministre des affaires étrangères, de la coopération, de l'intégration africaine et des Togolais de l'extérieur, chargé de la coopération et des Togolais de l'extérieur. ATOP/AJA/BV

ECHOS DE LA CAPITALE

SYSTEMES AGRICOLES EN AFRIQUE :

LE REJPAH-AOS PLAIDE POUR UNE INFORMATION FIABLE ORIENTEE VERS LES SOLUTIONS



Gilles Podjoley, président du ReJPAH-AOS

« Aucune révolution agricole durable ne peut s'accomplir sans une révolution de l'information », a-t-il déclaré, appelant les professionnels des médias à aller au-delà de la simple couverture de l'actualité agricole. Le journaliste spécialisé est ainsi appelé à jouer un rôle accru dans la transmission des connaissances et la vulgarisation des innovations. Il doit devenir un « médiateur du savoir, un vulgarisateur scientifique, un éclairer des politiques publiques et un veilleur de la sécurité alimentaire », a-t-il indiqué.

Cette responsabilité prend une nouvelle dimension avec l'essor de l'intelligence artificielle et des technologies numériques. « Le journaliste ne doit plus seulement raconter ce qui se passe dans le monde rural ; il doit contribuer à transformer ce monde en mettant la connaissance au service de l'action », a insisté le président du ReJPAH-AOS.

Rapprocher la recherche des producteurs



Vue des journalistes

l'information agricole un bien public stratégique », a-t-il souligné.

Le président du ReJPAH-AOS a, par ailleurs, exhorté les journalistes à promouvoir une presse agricole « rigoureuse, indépendante, responsable et résolument tournée vers les solutions ». « L'Afrique n'a pas besoin d'être le continent des potentialités éternelles. Elle doit devenir le continent des réalisations concrètes », a-t-il conclu, invitant les médias à accompagner activement la transformation du secteur agricole. Dans cette perspective, le ReJPAH-AOS entend créer un espace médiatique régional capable de rapprocher chercheurs, producteurs, décideurs, investisseurs et professionnels des médias. Le réseau prévoit également de renforcer les compétences des journalistes spécialisés et de promouvoir une information fondée sur les données scientifiques et les réalités du terrain. ATOP/AO/AR/KYA

Lomé, 27 août (ATOP) – « La promotion d'une information agricole fiable, accessible et orientée vers les solutions doit occuper une place centrale dans la transformation des systèmes agricoles en Afrique ». C'est le plaidoyer formulé par le président du Réseau des journalistes pour la promotion des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques en Afrique de l'Ouest et au Sahel (ReJPAH-AOS), Gilles Podjoley, lors d'un atelier régional, les 26 et 27 août à Lomé.

Selon M. Podjoley, les mutations du secteur agricole imposent également une évolution du métier de journaliste spécialisé.

Gilles Podjoley a relevé les importants investissements réalisés dans la recherche agronomique, l'irrigation, la mécanisation, les semences améliorées, la santé animale, la pêche, l'agroécologie et l'entrepreneuriat rural. Malgré ces efforts, de nombreuses innovations restent encore peu connues des principaux bénéficiaires. Il a notamment souligné les difficultés rencontrées par les producteurs pour accéder aux informations relatives aux marchés, aux technologies numériques, aux prévisions météorologiques et aux bonnes pratiques agricoles. « Le défi qui nous rassemble aujourd'hui est donc immense : faire de

NOUVELLES DES PREFECTURES

TONE/PROJET « ABLAA FABOU » :

LES ACQUIS PARTAGES AVEC LES ACTEURS DES PREFECTURES DES SAVANES

Dapaong, 27 août (ATOP) – Des ateliers de partage des acquis du projet d'urgence humanitaire dénommé « Ablaa Fabou » (sauver les enfants, en langue gourmantché) se sont déroulés du 24 au 26 août respectivement à Pognon dans la préfecture de Kpendjal-ouest, Sanfatoute dans le Tône et Mandouri dans le Kpendjal.



Les acteurs et bénéficiaires du projet à Pognon



Photo de famille à Mandouri

Ces rencontres sont initiées par l'ONG SOS village d'enfants Togo avec le soutien financier de SOS Children's villages worldwide (CVW). L'objectif est de capitaliser les acquis du projet qui prend fin officiellement le 31 août prochain, après douze mois de mise en œuvre dans les trois préfectures. L'heure est de dresser le bilan du projet, de présenter ses principales réalisations et de discuter des prochaines actions de l'ONG en soutien aux populations affectées par la crise sécuritaire.

Les séances ont été marquées par des communications sur SOS village d'enfants, le bilan du projet, des témoignages des bénéficiaires et la remise de certificats de reconnaissance aux acteurs qui ont contribué à sa réussite.

Le projet a été mis en œuvre dans les cantons de Mandouri (Kpendjal 1), Borgou (Kpendjal 2), Papri et Pognon (Kpendjal ouest 2) et Sanfatoute (Tône 4). Il a permis de prévenir le recrutement forcé, la traite, les abus et le travail de 6875 enfants, jeunes et femmes déplacées, par des Groupes armés non-étatiques (GANE). Ceci à travers des mesures de protection améliorée à savoir : la prise en charge sanitaire et psychosociale des déplacés, la scolarisation des enfants, la nutrition, l'hygiène et la lutte contre les Violences basées sur le genre (VBG). Le projet a en outre réhabilité et équipé des cadres sécurisés dénommés « Espaces amis des enfants » et formé des jeunes non scolarisés et femmes aux compétences entrepreneuriales pour la réalisation d'Activités génératrices de revenus (AGR).

Les autorités locales ont exprimé leur gratitude à SOS village d'enfants pour ce projet qui est venu appuyer les efforts du gouvernement en matière de protection des enfants et de résilience des populations vulnérables.



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



Les préfets ou leurs représentants ont exhorté les communautés bénéficiaires à cultiver la paix, le vivre ensemble et la cohésion sociale pour le bien de tous.

Le coordonnateur du projet, Kamampoua Kanfiti a souligné que malgré la fin du projet, des dispositions sont prises pour la pérennisation des acquis, en l'occurrence le transfert de compétences. Il a fait savoir que les communautés ont été suffisamment outillées à travers des formations, pour continuer les activités et gérer les réalisations telles que les espaces amis des enfants et les points d'eau.

Mme Gani Bibata, personne déplacée bénéficiaire du projet à Sanfatoute a témoigné des changements positifs apportés par le projet dans la localité, notamment sur le plan scolaire.

Le représentant de la directrice nationale de SOS village d'enfants Togo, Ali Bidjowè et le manager de programme de SOS Dapaong, Tarkpessi Kossi ont pris part aux rencontres.

ATOP/JK/BA



Les acteurs et bénéficiaires du projet à Sanfatoute

ZIO/20 ANS DE CARRIERE :

CECILE MEBA PRONE LA PAIX ET LA COHESION FAMILIALE A ASSOME

Tsévié, 27 août (ATOP) - La chanteuse gospel et tradi-moderne togolaise, Cécile Meba, a mobilisé les populations du canton d'Assomé, dans la commune Zio 1, autour des valeurs de paix et de cohésion familiale, le mercredi 26 août.



L'artiste Cécile Meba remet un kit scolaire



Les personnalités présentes

Cette activité s'inscrit dans le cadre d'une tournée nationale de sensibilisation, d'assistance sociale et de promotion des artistes locaux, initiée par Cécile Meba à l'occasion de ses 20 ans de carrière artistique et musicale. La rencontre a également été marquée par la remise de kits scolaires et alimentaires à des personnes vulnérables.

Au cours des échanges avec le public, l'artiste a mis l'accent sur la paix et l'harmonie au sein des familles, des valeurs qu'elle véhicule à travers ses chansons. Elle a notamment insisté sur la tendresse dans le couple, la communication, l'écoute et la compréhension mutuelle entre conjoints. La chanteuse a particulièrement invité les jeunes à prendre conscience de leur responsabilité dans la construction de l'avenir. Elle les a exhortés à prévenir les grossesses précoces et en milieu scolaire, à respecter leurs parents et leurs enseignants, à cultiver le civisme et à éviter les comportements à risque, notamment la consommation de substances psychoactives.

En marge de la sensibilisation, Mme Meba a remis des kits scolaires et alimentaires à des orphelins, des veuves, des personnes âgées sans soutien, des mères célibataires et

d'autres personnes en situation de vulnérabilité. La promotion des jeunes talents locaux a également constitué l'un des temps forts de cette étape.

Le coordonnateur préfectoral du mouvement Togo Uni, Bolouvi Komi, a exprimé sa gratitude à l'artiste et à son équipe pour leur engagement en faveur des jeunes talents et leur soutien aux personnes vulnérables.

Le premier vice-président du Conseil régional Maritime, Loglo Kossi Amétowoyona, et le chef canton d'Assomé, Togbui Novlo Yao VII, ont également pris part à la rencontre. Après Assomé, la tournée de Cécile Meba se poursuivra dans d'autres localités du pays.

ATOP/AM/BBG/AO

KOZAH/RESILIENCE DES COMMUNAUTES FACE A LA DEGRADATION DES TERRES :

DES FORAGES RECEPTIONNES



Kara, 27 août (ATOP) – Des forages destinés à améliorer l'accès à l'eau potable et à renforcer les moyens de subsistance des communautés vulnérables dans les régions de la Kara et des Savanes ont été provisoirement réceptionnés le mardi 18 août à Kara.

Cette réception est intervenue après une visite technique, notamment dans les préfectures d'Assoli, de la Binah, la Kéran et de la Kozah. La réalisation de ces forages munis d'adduction d'eau, alimentées par les plaques solaires a été possible grâce à

Modèle de forages, réalisé dans les localités concernées
l'appui financier et technique du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Elle s'inscrit dans le cadre du projet : « Gestion durable des terres et des écosystèmes des zones semi-arides du nord Togo (GDT) », mis en œuvre dans les régions de la Kara et des Savanes.

Ces ouvrages viennent en réponses aux effets de la dégradation des terres et des ressources forestières, ainsi qu'aux conséquences des changements climatiques sur les communautés rurales.

Dans la région de la Kara, quatre localités ont bénéficié de ces infrastructures hydrauliques, à savoir : Dacko-Kédia (Assoli), Féouda (Kozah), Nabrougou (Kéran) et Kawa dans la Binah. Quatre autres forages réalisés dans la région des Savanes, portent à huit (08) le nombre d'ouvrages dans le cadre de ce projet.

L'objectif est de mettre l'eau au service de la restauration des terres et de l'amélioration des conditions de vie des communautés bénéficiaires à travers les activités génératrices de revenus. Il s'agit également de permettre à ces communautés de développer le maraîchage, de produire des plants destinés au reboisement et de disposer d'une source d'eau plus permanente pendant les périodes de sécheresse afin de réduire la pression exercée sur les ressources naturelles et créer des conditions favorables aux revenus des ménages.

Le coordonnateur national du projet GDT, le commandant Bona Kossi, explique que cette intervention répond aux difficultés particulières des communautés agricoles qui dépendent directement des ressources naturelles. « Ce sont des communautés agricoles qui vivent du sol, qui vivent de la terre. Une fois que la terre est dégradée, les conditions ne sont plus réunies pour faire face à la pauvreté », a-t-il expliqué.

Le commandant Kossi Sama, expert en sauvegarde environnementale et moyens de subsistance du projet GDT, a souligné que l'accès à l'eau constitue un moyen pour

réduire la pression humaine sur les écosystèmes. Il a invité les bénéficiaires à servir d'exemple en poursuivant leurs efforts de reboisement. « Gérez judicieusement cette eau, produisez pour alimenter nos marchés et cessez d'abattre anarchiquement le bois », a-t-il conclu.

Le chargé des études à la direction de l'eau et de l'assainissement de la Kara, Louis Kemavo Hounaké, a relevé l'importance de ces ouvrages. Ils devraient, a-t-il précisé, faciliter l'accès à l'eau, soutenir les activités agricoles et maraîchères et favoriser la production destinée aux marchés locaux.

La réception de ces huit forages marque ainsi une étape importante dans la mise en œuvre des solutions de proximité envisagées par l'État et ses partenaires pour concilier restauration des écosystèmes, accès à l'eau, le développement des activités agricoles et amélioration durable des conditions de vie des populations du nord du Togo.

Lancé pour une durée initiale de cinq ans, le projet GDT nécessite des réflexions pour sa poursuite et son extension à d'autres communautés des régions bénéficiaires. ATOP/AE/TAL/KYA



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



DOSSIER

LE SECTEUR TERTIAIRE, L'UNE DES LOCOMOTIVES DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE AU TOGO

PAR YAYA ASSADOU KOLANI

Le secteur tertiaire joue bien son rôle. En 2025, il demeure le principal moteur de la croissance économique nationale avec une contribution de 3,5 points à la progression du produit intérieur brut (PIB) réel et un taux de croissance de 7,0 %, en légère amélioration par rapport aux 6,8 % enregistrés en 2024. Une enquête de la rédaction de l'Agence togolaise de presse (ATOP)

Le secteur tertiaire regroupe principalement les services tels que le commerce, les transports, les télécommunications, les services financiers, l'hôtellerie, la restauration, les activités administratives et plusieurs autres prestations indispensables au fonctionnement de l'économie. Sa croissance signifie que ces activités ont globalement connu une augmentation de leur volume d'affaires et une plus grande contribution à la création de richesses. La performance est le signe d'une évolution positive pour les acteurs économiques et pour les populations.



Ouverture des perspectives favorables

Un secteur tertiaire en expansion crée de nouvelles opportunités pour les opérateurs économiques, stimule les investissements et encourage le développement de nouveaux services. Les entreprises de transport, de logistique, du numérique, de la finance ou encore du commerce peuvent bénéficier d'une demande plus importante et d'un environnement économique plus dynamique.

Pour les populations, la progression du secteur tertiaire a des effets concrets. Elle favorise la création d'emplois, notamment pour les jeunes, améliore l'accès à certains services essentiels et contribue à l'amélioration des conditions de vie.



(Photo internet)

des ressources naturelles, mais de plus en plus sur les services, l'innovation et les activités à forte valeur ajoutée.

Le développement des services numériques, par exemple, facilite l'accès à l'information, aux services financiers et aux démarches administratives. De même, l'amélioration des transports et de la logistique favorise les échanges commerciaux et réduit certaines contraintes pour les producteurs et les consommateurs.

Cette performance confirme aussi la transformation progressive de l'économie togolaise. Comme dans de nombreux pays en développement, la croissance ne repose plus uniquement sur l'agriculture ou l'exploitation

Le rôle joué par les politiques publiques



(Photo internet)

Il n'est pas négligeable dans cette évolution. Les réformes engagées pour améliorer le climat des affaires, moderniser les infrastructures numériques, renforcer les plateformes logistiques, faciliter les échanges commerciaux et développer l'inclusion financière contribuent à créer un environnement plus favorable aux activités tertiaires.

Cependant, cette progression appelle aussi à la vigilance. La croissance du secteur tertiaire doit s'accompagner d'une amélioration de la qualité des emplois créés et d'une meilleure intégration des jeunes et des petites entreprises dans cette dynamique.

Une économie fortement portée par les services doit veiller à ce que les bénéfices de cette croissance profitent au plus grand nombre. Avec une contribution de 3,5 points à la croissance du PIB réel en 2025, le secteur tertiaire confirme donc son importance stratégique.

Il apparaît comme un pilier essentiel de la transformation économique du Togo, capable de soutenir l'activité, d'accroître les opportunités pour les entreprises et de contribuer à une croissance plus inclusive pour les populations.

LA CONSTRUCTION DES LATRINES, UNE REVOLUTION QUI CHANGE LA VIE DES COMMUNAUTES TOGOLAISES

PAR BARANDAO KONAKA

Pendant longtemps, l'accès à des installations sanitaires adaptées a constitué un défi important pour plusieurs ménages et communautés. Mais progressivement, le Togo a renforcé ses stratégies pour faire de l'assainissement une priorité du développement humain.

En 2024, un plaidoyer de haut niveau engagé auprès du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, a abouti à une avancée : la proposition d'intégrer l'initiative crédit latrine dans le programme gouvernemental d'inclusion financière et de protection sociale. Cette orientation montre une conviction forte : l'accès à un assainissement digne ne doit plus être considéré comme une dépense secondaire, mais comme un investissement essentiel dans la santé et le bien-être des populations.

Avec des mécanismes innovants de financement, des infrastructures adaptées au changement climatique et des solutions écologiques comme les latrines à biogaz, le pays accélère une véritable révolution silencieuse au cœur des communautés.

Le crédit latrine, une solution qui rapproche les familles de la dignité

L'un des défis majeurs dans l'accès aux ouvrages sanitaires reste souvent la capacité financière des ménages à construire des latrines adaptées. Dans cette logique, les mécanismes de fonds renouvelables et de crédit latrines ont été développés. Des crédits variants entre 80 et 150 mille F CFA par ménage et remboursable avec un taux social de 6% sur une période de 12 mois ont été octroyés aux populations. Déployées dans 17 communes des régions des Savanes, de la Kara et des Plateaux, ces interventions ont offert aux habitants une possibilité concrète de disposer d'installations sanitaires améliorées tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté.



Latrines

Selon le rapport annuel 2024 du Fonds des nations unies pour l'enfance (UNICEF), ces efforts ont permis à 76 461 personnes supplémentaires, dont 39 225 femmes, de vivre dans 42 nouvelles communautés urbaines et semi-urbaines désormais exemptes de défécation à l'air libre.

Pour réduire les dépenses liées aux maladies évitables et améliorer durablement la qualité de vie des ménages, 71 895 personnes additionnelles, dont 36 882 femmes, ont bénéficié d'un accès à des latrines améliorées et résilientes au changement climatique. Ces équipements sont conçus pour mieux résister aux effets des phénomènes climatiques extrêmes, garantissant ainsi une utilisation durable.

Une autre des avancées les plus remarquables réside dans l'introduction des latrines à biogaz dans les écoles à cantines. Au total, 25 établissements scolaires, représentant 6 551 élèves dont 3 065 filles, ont bénéficié de cette innovation. Au-delà de l'amélioration des conditions sanitaires, ces infrastructures ouvrent la voie à une approche plus écologique de la gestion des déchets. Les latrines à biogaz symbolisent une nouvelle manière de penser l'assainissement : transformer un problème environnemental en ressource utile, tout en améliorant le cadre de vie des élèves.

L'impact des latrines dans le vécu quotidien des populations

La défécation à l'air libre représente un risque important pour la santé publique. Elle favorise la propagation de maladies, affecte particulièrement les enfants et fragilise les progrès réalisés dans les domaines de la santé et de la nutrition. Mettre fin à cette pratique, c'est donc protéger des vies. Il existe des transformations qui ne font pas toujours grand bruit, mais qui changent profondément le quotidien des populations. Une latrine peut sembler être un simple ouvrage sanitaire. Pourtant, derrière chaque installation se cachent des enjeux majeurs : santé publique, dignité humaine, protection de l'environnement, maintien des filles à l'école et amélioration des conditions de vie. Au Togo, la lutte contre la défécation à l'air libre prend désormais une nouvelle dimension. C'est une réalité quotidienne transformée : des familles qui retrouvent plus d'intimité, des enfants moins exposés aux maladies liées à l'insalubrité et des communautés qui avancent vers de meilleures pratiques d'hygiène.

L'assainissement, un outil d'éducation

L'impact de ces actions dépasse largement le cadre familial. Il touche également l'éducation, notamment celle des jeunes filles. Grâce aux kits distribués aux filles vulnérables pour une meilleure gestion de l'hygiène menstruelle, le programme a contribué à leur maintien à l'école sans interruption. Cette initiative répond à une réalité souvent sous-estimée : lorsqu'une fille dispose des moyens nécessaires pour gérer dignement ses périodes menstruelles, elle a davantage de chances de poursuivre sa scolarité dans de meilleures conditions. Ainsi, une action liée à l'hygiène devient aussi un levier d'égalité des chances et de réussite scolaire.

Les résultats enregistrés montrent que l'assainissement est devenu un véritable chantier social. Chaque latrine construite, chaque communauté libérée de la défécation à l'air libre et chaque enfant protégé contre les risques sanitaires participent à une transformation plus large.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

ARABIE SAOUDITE :

UN SYMPOSIUM EXAMINE LES LIENS ENTRE MEDECINE, LITTERATURE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Lomé, 27 août (ATOP) - Le Prix international du roi Fayçal (KFP) et le Centre du roi Fayçal pour la recherche et les études islamiques (KFCRIS) ont organisé, le mercredi 26 août à Riyad en Arabie Saoudite, un symposium scientifique consacré aux mutations introduites par l'intelligence artificielle (IA) dans les domaines de la médecine, de la littérature et de la création intellectuelle.

Placée sous le thème « Médecine et littérature entre créativité humaine et intelligence artificielle », la rencontre s'inscrit dans le cadre du programme culturel du KFP et du KFCRIS. Elle a réuni des universitaires et des spécialistes de la littérature, de l'IA et de la propriété intellectuelle.

Les échanges, modérés par le Pr Omar Al-Saif, professeur de langue arabe et secrétaire général du Prix Ghazi Al-Gosaibi, ont porté sur l'évolution des pratiques de création et de production des connaissances sous l'effet des technologies d'intelligence artificielle.

Les participants ont examiné notamment les rapports entre la créativité humaine et les contenus produits avec l'appui de l'IA. Ils se sont intéressés aux capacités des outils génératifs à produire des textes et à reproduire certaines formes d'expression ou d'expériences humaines, ainsi qu'aux limites de ces technologies dans les processus créatifs.

Une partie des discussions a été consacrée aux effets de l'IA sur la littérature et la recherche scientifique. Les intervenants ont également abordé la question de la place de la créativité humaine dans un contexte marqué par le développement rapide des outils capables de générer des contenus.

Le droit d'auteur et la propriété intellectuelle ont constitué un autre axe des échanges. Les participants ont évoqué les difficultés liées à la protection des œuvres et productions intellectuelles créées ou assistées par des technologies génératives. Ils ont abordé des questions soulevées par leur utilisation dans les secteurs de la connaissance et de la création. Les dimensions scientifiques et éthiques de l'utilisation de l'IA ont également été examinées, notamment dans les domaines de la médecine et de la littérature.

La rencontre s'est déroulée en présence du prince Turki Al-Faisal, président du Conseil d'administration du KFCRIS et vice-président de l'Autorité du KFP. Elle a réuni notamment la Dre Shorouq Al-Sinan, directrice du Centre d'intelligence artificielle et du Département de l'édition scientifique à l'Université Princesse Nourah bint Abdulrahman, le Pr Abdulrahman Al-Mohseni, professeur de littérature et de critique littéraire à l'Université du Roi Khalid, ainsi que la Dre Al-Hanouf Al-Dabbasi, directrice exécutive chargée du droit d'auteur, des dessins et modèles et des circuits intégrés à l'Autorité saoudienne de la propriété intellectuelle.

ATOP/La rédaction

EBOLA :

L'UGANDA LIBERE, LA RDC TOUJOURS CONFRONTEE A UNE FLAMBEE MEURTRIERE

Kinshasa, (Afrcanews)-L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a officiellement déclaré la fin de l'épidémie d'Ebola en Ouganda le jeudi 27 août, après 42 jours sans nouveau cas de transmission. Une victoire sanitaire pour ce pays d'Afrique de

l'Est, qui contraste toutefois avec la situation alarmante en République démocratique du Congo voisine.

L'épidémie ougandaise, liée au virus Ebola de type Bundibugyo, avait été déclarée en mai 2026 après des cas importés depuis la RDC. Au total, 20 personnes ont été contaminées et deux décès ont été enregistrés. Après la sortie du dernier patient et une période de surveillance renforcée, les autorités sanitaires ont confirmé l'absence de nouvelles chaînes de transmission.

Cette annonce marque une étape importante pour Kampala, qui a rapidement contenu la propagation grâce au suivi des contacts, au renforcement des capacités médicales et à la surveillance des zones frontalières. L'Ouganda reste toutefois sous vigilance en raison de la proximité avec l'est de la RDC, où le virus continue de circuler activement.

La RDC face à une crise sanitaire majeure

En République démocratique du Congo, la situation demeure préoccupante. L'épidémie d'Ebola continue de progresser, principalement dans la province de l'Ituri, devenue l'épicentre de la flambée. L'OMS indique que le virus s'est étendu à plusieurs provinces et que la réponse est compliquée par l'insécurité, les déplacements de population et les difficultés d'accès aux zones touchées.

Avec plusieurs milliers de cas confirmés et plus de 2 700 décès recensés selon les dernières données disponibles, cette flambée figure parmi les plus importantes jamais enregistrées dans le pays.

Les autorités congolaises, avec l'appui de l'OMS et de partenaires internationaux, renforcent les opérations de dépistage, de prise en charge des malades et de prévention dans les communautés.

Face à cette situation, Kampala et Kinshasa misent sur une coopération sanitaire transfrontalière pour limiter les risques de propagation. L'objectif : empêcher que l'amélioration enregistrée en Ouganda ne soit remise en cause par la poursuite de l'épidémie en RDC.

Africanews

CEDEAO :

L'ECO OU FRANC CFA BIS EN 2027 ?

Freetown, (Africanews) - L'ECO verra-t-il enfin le jour en 2027 ? Après plus de vingt ans de reports, la CEDEAO promet de lancer cette monnaie. Mais entre divergences économiques, et souveraineté monétaire, le chemin reste semé d'obstacles. Éclairage d'Alain Zagote, Managing Director FX Chez Fitch Advisory.

Le 19 juillet dernier, à Freetown en Sierra Leone, les chefs d'État de la CEDEAO ont réaffirmé leur objectif, lancer leur monnaie appelée ECO en 2027, par étapes, en commençant par les pays prêts. La marque a même été déposée auprès de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle. Une avancée symbolique mais qui laisse entières les questions structurelles qui pèsent sur ce projet depuis plus de vingt ans.

Inauguration du barrage hydroélectrique Julius Nyerere

La Tanzanie a franchi une nouvelle étape dans sa transition énergétique. La présidente Samia Suluhu Hassan a inauguré le samedi 22 août, le barrage hydroélectrique Julius Nyerere, l'un des plus importants projets énergétiques du pays. Avec Julius Nyerere, Dar es Salam mise ainsi sur l'hydroélectricité pour réduire ses déficits énergétiques et accélérer son développement.

ASKY, s'envoler vers la conquête de l'Afrique

Avec la réception de deux nouveaux Boeing 737 MAX 8 en juillet, La compagnie panafricaine ASKY accélère son développement. Une expansion qui doit permettre à l'entreprise d'augmenter ses fréquences, d'ouvrir de nouvelles liaisons et de renforcer la connectivité en Afrique de l'Ouest. Parmi les nouveautés, une ligne directe entre Lomé et Kano, au Nigeria, lancée le 5 août dernier. Africanews

LES BENEFICES DES GRANDES ENTREPRISES INDUSTRIELLES CHINOISES EN HAUSSE DE 17,6% DE JANVIER A JUILLET

Beijing, (Xinhua) - Les bénéfices des grandes entreprises industrielles chinoises ont augmenté de 17,6% en glissement annuel au cours des sept premiers mois de 2026, selon les données publiées le jeudi 27 août par le Bureau d'Etat des statistiques (BES). Ces entreprises industrielles, dont l'activité principale génère un chiffre d'affaires annuel d'au moins 20 millions de yuans (environ 2,95 millions de dollars), ont vu leurs bénéfices cumulés atteindre 4.580 milliards de yuans de janvier à juillet, indiquent les données. Xinhua

SPORT

MEDECINE DU SPORT :

LES ENJEUX DE SANTE AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT DU FOOTBALL AFRICAIN

La médecine du sport occupe une place de plus en plus importante dans le développement du football africain. La santé, la sécurité et la protection à long terme des joueurs sont désormais pleinement intégrées à la préparation et à l'organisation des compétitions de la CAF.

Des examens médicaux pré-compétition renforcés à la prise en charge des commotions cérébrales, en passant par le dépistage cardiaque, la sensibilisation à la lutte contre le dopage et la prévention des pathologies liées à la chaleur, la CAF poursuit le renforcement de son dispositif médical à travers le continent.

Dans un entretien exclusif accordé à CAFOnline, Dr Boubakary Sidiki, le Manager Médical de l'Unité Médicale de la CAF, revient sur les avancées de la médecine du football, les défis propres au football de jeunes et au football féminin, ainsi que sur la nécessité de renforcer les compétences médicales au sein des Associations membres de la CAF.

La médecine du sport a considérablement évolué dans le football africain ces dernières années. Quelles sont, selon vous, les principales avancées introduites par la CAF ?

Ces dernières années, la CAF a considérablement renforcé son dispositif médical, en passant d'une approche essentiellement centrée sur la gestion des événements à un modèle beaucoup plus global, axé sur la santé et la sécurité des joueurs. Parmi les principales avancées figurent l'harmonisation des protocoles médicaux dans les compétitions de la CAF, le renforcement des examens médicaux pré-compétition (PCMA), l'amélioration de la prise en charge des commotions cérébrales, une attention accrue portée à la prévention de l'arrêt cardiaque soudain, le renforcement des programmes de lutte contre le dopage ainsi que l'investissement croissant dans la formation des professionnels de santé du football à travers l'Afrique.

La CAF a également intensifié sa collaboration avec des organisations telles que la FIFA, l'OMS et d'autres confédérations, afin de faire bénéficier le football africain des dernières normes médicales internationales. Ces priorités se retrouvent dans les protocoles médicaux des compétitions de la CAF et dans les programmes de renforcement des capacités que nous mettons en place.

Nous continuerons à accompagner l'évolution du football sur notre continent et à veiller à ce que les besoins des joueurs soient pleinement pris en compte dans les compétitions organisées par la CAF.

Le football de jeunes constitue un axe majeur pour la CAF. Les compétitions U-17 et U-20 représentent une passerelle vers le haut niveau. Quels sont les principaux défis médicaux lorsqu'il s'agit de joueurs en pleine croissance ?

Les jeunes footballeurs sont encore en pleine croissance, sur les plans physique, psychologique et neurologique. Leur organisme ne réagit pas de la même manière que celui d'un adulte aux charges d'entraînement, aux exigences de la récupération ou aux blessures.

L'un des principaux enjeux consiste donc à s'assurer que les calendriers des compétitions, les volumes d'entraînement et les stratégies de récupération soient adaptés à leur stade de développement.

Les équipes médicales doivent également porter une attention particulière aux blessures liées à la croissance, aux besoins nutritionnels, au bien-être mental et aux conditions d'une reprise du sport après une blessure.

L'objectif n'est pas seulement de permettre aux joueurs d'être disponibles pour une compétition, mais aussi de préserver leur santé à long terme et de protéger leur future carrière.

Il est également essentiel que les Associations membres comprennent les spécificités de cette tranche d'âge et respectent les règlements et les recommandations en vigueur. C'est à cette condition que les investissements consentis dans les équipes de jeunes pourront produire leurs effets sur le long terme.

Au-delà des critères d'âge, quels sont les principaux risques sanitaires que la CAF cherche à identifier et à prévenir dans le football de jeunes, notamment les problèmes cardiaques, les commotions cérébrales, les pathologies liées à la chaleur et le surentraînement ?

Ces quatre domaines constituent des priorités pour la CAF.

Premièrement, le dépistage cardiaque demeure essentiel. Identifier certaines pathologies cardiaques sous-jacentes peut permettre de prévenir des événements rares, mais potentiellement dramatiques, comme un arrêt cardiaque soudain.

Deuxièmement, la sensibilisation aux commotions cérébrales a considérablement progressé. La CAF applique des protocoles de prise en charge reconnus à l'échelle internationale afin de protéger les joueurs et de garantir qu'ils ne reprennent la compétition qu'après avoir reçu une autorisation médicale.

Troisièmement, de nombreuses compétitions africaines se déroulent dans des conditions climatiques exigeantes. La prévention des maladies liées à la chaleur et les stratégies d'hydratation revêtent donc une importance particulière.

Enfin, le surentraînement et une charge de travail excessive peuvent avoir des conséquences négatives sur la croissance, les performances et le bien-être des jeunes athlètes.

Notre approche repose avant tout sur la prévention, la détection précoce et l'éducation. L'objectif est de créer un environnement dans lequel les jeunes joueurs peuvent progresser en toute sécurité tout en développant pleinement leur potentiel.

Les protocoles médicaux de la CAF couvrent notamment la prise en charge des commotions cérébrales, la préparation face aux arrêts cardiaques soudains, la surveillance des conditions météorologiques et la prévention des coups de chaleur. CAFOnline

